

*le mercredi 3 septembre 2025*

**Lundi 1<sup>er</sup> septembre, notre collègue Caroline Grandjean s'est donné la mort.** La FNEC-FP-FO adresse ses sincères condoléances et tout son soutien à sa famille, ses proches, ainsi qu'à tous les collègues et personnels la connaissant. **Comme tous les personnels, notre organisation syndicale est sous le choc de ce nouveau drame.**

Caroline Grandjean a décidé du jour de la rentrée scolaire pour mettre fin à ses jours, après des années d'insultes, de diffamation subie sur son école, et de menaces de mort...

Cette nouvelle tragédie émeut profondément l'ensemble de la profession et bien au-delà. Si l'effroi et la tristesse de cette nouvelle sont bouleversants, la colère du côté de la profession est aussi immense depuis ce drame ! Et des questions se posent : est-ce que toutes les mesures de protection fonctionnelle ont été appliquées ? Dans bien des situations similaires, parce que les moyens manquent, l'Administration ne met pas en place les procédures nécessaires à la hauteur de la situation pour protéger ses personnels, et se dédouane ainsi de toute responsabilité. Est-ce que toutes les conditions d'une proposition de mutation ont été données par l'Administration pour la collègue qui refusait de plier face aux ignominies ? Pour rappel, le ministère a encore imposé dans le Cantal de rendre 11 postes cette année, auxquels s'ajoutent les 25 postes rendus les 2 années précédentes, fermant des classes dans les petites écoles.

Dans ces conditions, FO a exigé que la Formation Spécialisée soit saisie pour que toute la lumière soit faite sur le suicide tragique de notre collègue. La formation Spécialisée doit exercer son droit et son devoir d'enquête.

Alors que ce gouvernement continue de maltraiter l'École avec son budget austère et rejeté, en fermant des postes notamment des postes de médecin du travail, de psychologues, d'administratifs, la colère s'organise pour dire « ça suffit ! » Ce nouveau drame rend d'autant plus légitime la résistance de la profession qui exige tous les moyens nécessaires au fonctionnement de l'École avec des conditions d'exercice sereines pour ses personnels.

La FNEC-FP-FO attend maintenant des réponses concrètes de la hiérarchie.